CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E87431** **VALABLE JUSQU'AU** **07/11/2027**

ÉDITÉ LE 07/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2009

Raison sociale : A2M PROXIMETAL

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 07/04/2025

Capital : 500 000

ZONE INDUSTRIELLE
33820 SAINT-AUBIN-DE-BLAYE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LIBOURNE

Siret : 514 651 611 00014

Code NACE : 2511Z

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 06073323A 0001

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 06073323A 0001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Téléphone : 05 57 94 06 40 **Fax :**

Portable : 06 64 16 73 00

Responsabilité légale :
MATIAS LIONEL PRÉSIDENT

Site Internet : www.proximetal.fr

E-mail : a2m@proximetal.fr

Effectif moyen : 39 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 7 632 152 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2411	Constructions et structures métalliques (Technicité courante)	4	01/10/2025
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées		20/11/2025
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante)	2	03/06/2026
4412	Métallerie (Technicité confirmée)	2	03/06/2026
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

07/09/2026 12:25

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.